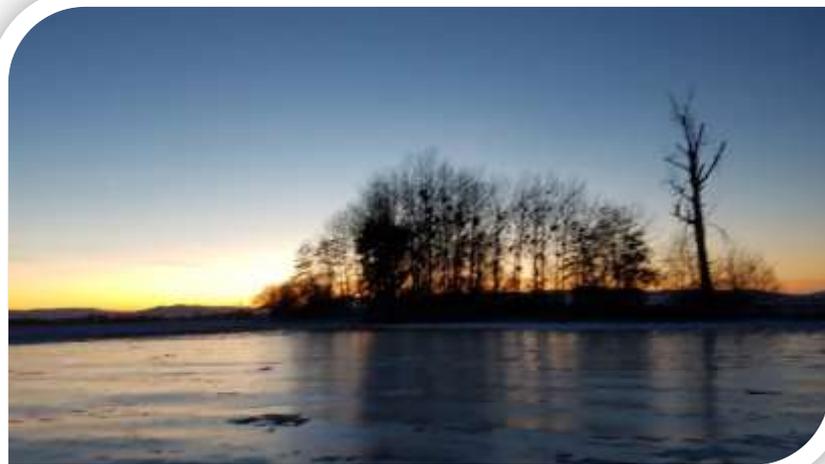




Osthouse

BULLETIN COMMUNAL N°50 – Avril 2021 –



LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

L'année 2021 est déjà bien entamée. Les températures plus clémentes et l'apparition des rayons du soleil sont propices à la détente. La venue des beaux jours nous permettra de mieux affronter les difficultés de la vie quotidienne.



En effet, le contexte est toujours marqué par cette crise sanitaire liée à la pandémie de Covid 19 qui continue de bouleverser notre quotidien. Je ne vais pas m'attarder sur ce sujet car il est largement relayé par les médias et je ne souhaite pas alimenter davantage cette période qui peut paraître anxiogène pour un grand nombre d'entre vous. Continuez d'appliquer les gestes barrières et prenez soin de vous et de tous ceux qui vous sont chers.

Vous découvrirez dans ce nouveau bulletin des informations sur les chantiers et travaux qui ont été réalisés ou qui sont en cours.

Ensuite, vous connaissez notre engagement constant pour les questions de sécurité. Au même titre que de nombreuses communes, Osthouse n'est pas épargnée par les actes d'incivilité et de petite délinquance qui peuvent accabler notre qualité de vie. Il est hors de question que j'accepte cette situation comme résultat de la fatalité. C'est pourquoi, comme trois autres communes, nous avons passé une convention avec la police municipale d'Erstein pour une présence de 1 heure par semaine dans notre village. Cette équipe de 2 policiers aura pour mission de réaliser des actions de prévention mais aussi de répression. L'impunité est terminée, n'en déplaise aux conducteurs dangereux et auteurs d'incivilités. J'en appelle à la responsabilité de tous et surtout des parents qui jouent un rôle plus que primordial dans l'éducation de leurs enfants. Nous travaillons également sur un projet de mise en place de la vidéoprotection.

La deuxième tranche du lotissement se termine. Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux arrivants qui s'installent dans ces nouvelles maisons. Pensez à vous inscrire en mairie.

Malheureusement la vie associative est encore en sommeil forcé. En espérant que les manifestations puissent reprendre d'ici cet été.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin municipal réalisé par la commission communication.

Votre Maire,

Christophe BREYSACH

LES ACTUALITES

↳ CÉLÉBRATION DU 11 NOVEMBRE

Cette année, confinement oblige, à Osthouse la cérémonie du 11 novembre s'est déroulée en petit comité. Le maire Christophe Breysach entouré des adjoints Fernande Rinn et Emmanuel Schnell ont rendu hommage aux victimes de la Grande Guerre.



Georgette et Jacques REHBERGER

↳ LES COLIS DE NOËL

✓ Un Noël pas comme les autres

En raison des restrictions sanitaires, le traditionnel repas de Noël des aînés de la commune d'Osthouse n'a pas pu être organisé cette année.

Les élus et l'agent communal ont tenu à les honorer en leur remettant à leur domicile et en EHPAD, 128 colis garnis de quelques douceurs et spécialités préparées par des artisans et producteurs locaux.



Les séniors de 68 ans et plus ont été agréablement surpris par ce geste auquel ont également participé les écoliers. Les artistes en herbe avaient réalisé pour cette occasion de jolies cartes de Noël.



" Il était important pour la commune d'Osthouse, en ces temps difficiles, de

garder le lien avec les anciens" a souligné l'adjointe Fernande Rinn. "Le choix des colis livrés à domicile s'est fait tout naturellement car nous avons à cœur de privilégier le contact humain et de profiter de cette distribution pour échanger quelques paroles. Evidemment le tout en respectant le port du masque et les gestes barrière. Par les temps qui courent, la chaleur humaine est une chose essentielle."

Georgette REHBERGER

✓ **Merci pour vos messages**

Vos remerciements nous ont beaucoup touchés. En voici quelques extraits...

Quelle surprise de recevoir ce magnifique cabas plein de bonnes et belles choses pour Noël.

Nous vous remercions pour ce geste qui nous a vraiment touchés

*Un chaleureux merci pour le cadeau
remis aux aînés du village
en remplacement de la fête de Noël
traditionnelle vu les circonstances
sanitaires actuelles.
Les présents ont été choisis avec soin
avec le concours des producteurs locaux
et garnissant ma table de Noël.
Ma reconnaissance va également
aux enfants de l'école et à leurs
formateurs. Ce petit chef d'œuvre
qui m'a été attribué est signé Julia.*

Nous vous adressons nos vifs remerciements pour le cadeau "personnes âgées". De plus il nous a été remis par une personne très sympathique qu'on croise souvent dans la rue mais sans le connaître vraiment, c'était une excellente occasion de faire sa connaissance autrement que par un bonjour à la "voiture communale".

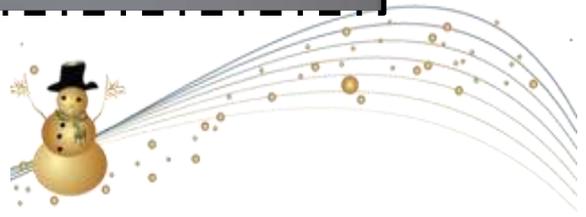
merci pour ce colis
de Noël.
Nous l'apprécions
d'autant plus que
la plupart des
produits viennent

de producteurs
locaux.
Nous souhaitons à
tous de bonnes fêtes
et remercions les enfants
des écoles pour leur
joli dessin.

La commune a distribué pour
Noël un excellent colis garni pour
compenser l'annulation du repas
de Noël des aînés.

Je tenais à vous remercier pour
cette initiative ainsi que les
adjoints, les membres du conseil
municipal et l'ensemble du
personnel.

Nous avons aussi apprécié le
contenu de ce colis composé
uniquement de produits de
qualité locaux.



Mais vous remercions pour
vos vœux, la fête carte,
le vin et le chocolat seront
goûtés (surtout) au cours des
rôles en rebau.



↳ LE SAPIN DE NOËL

Le magnifique sapin de la place de la mairie, décoré par les élèves de l'école,
a été offert à la commune par Madame Hélène ISSENHUTH.



Fernande REIBEL-RINN

↳ LES FINANCES



1/ Compte administratif 2020

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses de l'exercice	388 492,06€	Recettes de l'exercice	484 976,90€
II. SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses de l'exercice	209 748,67€	Recettes de l'exercice	286 668,37€

2/ Budget primitif 2021



I. SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses de l'exercice	619 710,18€	Recettes de l'exercice	619 710,18€
II. SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses de l'exercice	679 617,07€	Recettes de l'exercice	679 617,07€

Cette année, la commune ne percevra plus la taxe d'habitation sur les résidences principales. Pour compenser cette perte, la part départementale du foncier bâti 2020 de 13,17% sera ajoutée à la part communale soit $13,17 + 5,37 = 18,54\%$.

Taxe d'Habitation	11,61 %
Taxe Foncière Bâti	18,54 %
Taxe Foncière Non Bâti	34,09%

Pour l'année 2021, Le conseil municipal a décidé d'augmenter de 3% les taux d'imposition concernant les taxes foncières.

Nouveaux taux :

Taxe Foncière Bâti	19,10 %
Taxe Foncière Non Bâti	35,11%

En ce qui concerne la taxe d'aménagement, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter le taux de 3% à 4%.

Fernande REIBEL-RINN

↳ LES TRAVAUX

1/ Travaux de voiries et aménagements

En ce tout début d'année, pendant les derniers jours de grand froid ont commencé plusieurs chantiers et à plusieurs endroits de notre commune.

En effet, cela fait suite à plusieurs décisions du conseil municipal de faire réaliser les travaux de voiries et d'aménagements suivants :

- création de la voirie définitive dans l'impasse desservant la ferme Fender et le bâtiment communal rénové (place de la mairie) y compris création de stationnement pour les locataires de cette maison, nouvelle clôture et pavage des accès



- prolongation de la voirie définitive à l'autre bout de la rue de Gerstheim (près du club-house des Cavaliers d'Osthouse) y compris création de stationnement.



- stabilisation en enrobés du trottoir dans l'impasse vers la rue du Hameau



- stabilisation en enrobés de l'aire d'apport volontaire de la rue de Gerstheim



- agrandissement de l'aire d'apport volontaire enterré de la rue des Jardins.



Ces travaux se sont déroulés sur quelques semaines pour se terminer avant Pâques et ont probablement pu causer certaines nuisances et contraintes auprès de leurs riverains. Cependant le chantier s'est bien déroulé et nous tenons à remercier l'ensemble des riverains pour leur compréhension et patience pendant la durée des travaux.

Le coût de l'ensemble des travaux s'élève à 64 652.- € ttc pour une estimation initiale d'environ 77 000.- ttc.

Nous espérons que ces différents nouveaux aménagements apporteront pleine satisfaction à l'ensemble des usagers et seront également très bien respectés dans leurs usages à venir.

En parallèle, le conseil municipal tient à vous informer que les travaux de voiries définitives et d'éclairage public sont en cours (au moment de la rédaction de cet article) de se réaliser dans la rue du Limon (dernière phase du lotissement à l'entrée SUD du village). Ce chantier est dirigé et financé par le lotisseur Deltaménagement selon un cahier des charges prescrit par la municipalité.

Avec ces différents chantiers s'achève notre programme de création de voirie définitive dans notre village.

Cependant d'autres nouveaux chantiers se profilent déjà au vu de tous les projets à venir...

Christian KRETZ

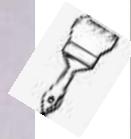


2/ Cure de rafraîchissement au presbytère

Après l'église qui a retrouvé de belles couleurs, ce fut au tour des murs du presbytère de retrouver une nouvelle jeunesse.

Une grande partie du conseil municipal a retroussé ses manches samedi 19 février afin de rafraîchir les murs.





Le prêtre coopérateur Jean-Baptiste ABISSA était de passage pour découvrir son nouveau lieu de vie.

Notre agent communal a fait un grand nettoyage après notre matinée de peinture.

Le prêtre a pris possession des lieux mi-mars, nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune.

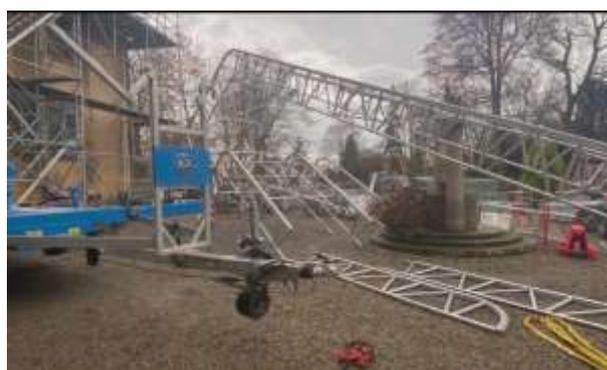
Emmanuel SCHNELL

☞ TRAVAUX DE RESTAURATION DU CHÂTEAU

Les travaux de rénovation de la toiture et des façades ont bien démarré. Ce projet a en effet bénéficié d'une aide de la Mission BERN.

Il a fallu du temps pour installer un impressionnant échafaudage qui recouvre toute la façade d'une aile du château. Une bâche blanche, visible de loin, recouvre et protège des intempéries ces travaux de réfection et a permis de déposer les anciennes tuiles, remplissant un certain nombre de bigbag ou sacs à gravats.

Un chantier spécial et impressionnant pour un monument historiquement si particulier.



Angèle MULLER

↳ SERVICE HIVERNAL DE LA COMMUNE

Cet hiver a été marqué par quelques événements climatiques pas forcément exceptionnels mais qui nous rappellent bien certains hivers d'antan.



Pour cela la commune se doit d'assurer un certain service hivernal pour le déneigement d'une partie des espaces publics sachant que le déneigement des trottoirs reste à la charge des riverains à savoir :

- pour les voiries communales : M. Fabien Schmitt avec son beau et grand tracteur équipé de la lame de l'Association Foncière sachant que les deux départementales sont traitées par les services du Département.
- pour les abords de la mairie et de l'école : notre employé communal Gérald avec sa belle pelle et son grand balai.



- pour les accès à l'église (quand il neige le week-end) : M. Renaud Willer, président du Conseil de Fabrique.

La municipalité tient à tous les remercier pour leur disponibilité et leur engagement.

Christian KRETZ

☞ HIVER BLANC

Des chutes de neige comme on n'en avait pas vu depuis longtemps ont touché l'Alsace le 14 janvier 2021.

Les chutes de neige en plaine, ce n'est pas de tout repos pour les automobilistes et tous les conducteurs, mais les flocons sculptent un paysage féérique.



De l'avis de Météo France, il n'avait plus neigé autant en Alsace depuis Noël 2010, l'occasion pour les photographes de s'en donner à cœur joie.

Emmanuel SCHNELL



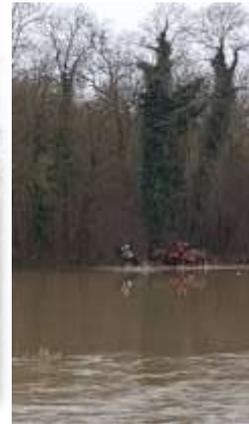
Merci aux photographes amateurs qui se reconnaîtront et qui ont partagé leurs beaux clichés !





↪ **LES CRUES**

Après le beau
manteau blanc, voici
venu le temps des
crues...



...et un peu plus inattendu du sable du Sahara...



↵ LE FROID GLACIAL

Le sable du Sahara s'est fait emprisonné dans la glace... Le froid qui a sévi n'a pas déplu, les paysages étaient magnifiques et certains ont sorti leurs patins à glace !!!



Fernande REIBEL-RINN

L'ENVIRONNEMENT



↳ NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Le 27 Mars 2021 de 8h30 à 11h des habitants d'Osthouse accompagnés de leurs enfants et le conseil municipal se sont retroussés les manches pour un nettoyage printanier (Oschterputz).



Répartis en plusieurs groupes, équipés de sacs poubelles, de seaux, d'une paire de gants et d'un gilet de sécurité, nous avons arpenté les rues de notre village, les chemins communaux et les ruisseaux. Bien évidemment, nous étions tous masqués pour respecter la pandémie de la COVID 19 et nous protéger mutuellement.

Nous avons récolté de nombreux déchets : masques, bouteilles en verres, canettes, câble de démarrage, pneus, batterie, conserves, ainsi qu'un portefeuille.





La DDE avait nettoyé récemment les axes mais nous avons quand même encore trouvé de nombreux déchets sur le banc communal entre Osthouse et Gerstheim car il est tellement facile de jeter ses déchets par la fenêtre au moment où on roule au lieu de les emmener chez soi et les jeter dans sa poubelle.

De plus en plus de déchets et dépôts sauvages sont jetés dans notre village et dans la nature ☹️. A quand la fin de ces incivilités !!!



Le maire Christophe Breysach et le conseil municipal ont remercié les enfants et les parents présents qui nous ont aidés à ce nettoyage de notre village.



Pensons à notre environnement



Angélique ARBOGAST

✚ ELAGAGE DES ARBRES DE LA COUR DE L'ÉCOLE ET DE LA PLACE

Le samedi matin 14 novembre 2020, une partie des membres du Conseil Municipal ainsi que l'agent communal se sont retrouvés pour élaguer les arbres situés dans la cour de l'école et place de la mairie.

Ce fut une journée conviviale où les têtes des tilleuls ont été mises à nu. Une équipe était affectée à la coupe des arbres grâce à l'aide d'une nacelle et de tronçonneuses et l'autre au sol au ramassage des branches et des feuilles (déblaiement, soufflage des feuilles et nettoyage...).



Les branches coupées et les feuilles ramassées ont laissé place à une cour propre et propice aux jeux pour les enfants durant les récréations... Fini les feuilles qui tombent quotidiennement en cette période d'automne ! Adultes et enfants, ne soyez pas tristes ; les branches et les feuilles repousseront progressivement au printemps...

Les arbres de la place de la mairie ont également été « toilettés » laissant place à un espace plus accueillant...

Un travail d'Equipe, du matériel adéquat, de la bonne volonté, une météo agréable pour une journée de novembre et de la joie ; ce sont les « ingrédients » qui ont permis le succès de notre mission de ce samedi matin d'automne !



Franck JOLLY

L'ÉTAT CIVIL

↳ PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Nouvelle politique de confidentialité

Conformément au RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), les données personnelles enregistrées par le service d'état civil (**naissances, décès, grands anniversaires, mariages, noces...**) **ne pourront plus être publiées** (dans un bulletin communal, dans la presse ou sur tout autre support) sans l'accord des personnes concernées.

La diffusion des données citées ci-dessus nécessitant à présent une autorisation préalable, les habitants d'Osthouse concernés ont été ou seront destinataires d'un formulaire d'accord à compléter et à retourner à la mairie.

Dorénavant ne seront publiées dans le bulletin communal (version papier et numérique) et dans les DNA que les autorisations que nous aurons réceptionnées en mairie.

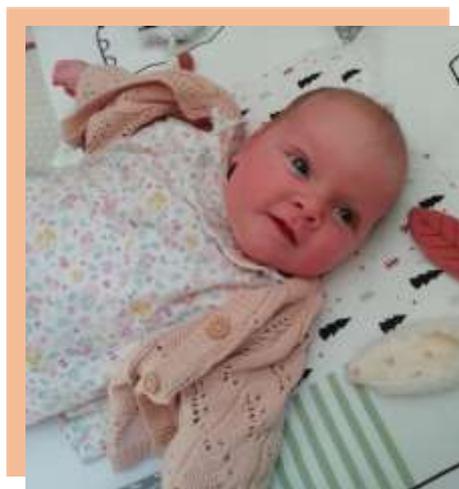
Fernande REIBEL-RINN

↳ LES NAISSANCES D'OCTOBRE 2020 à AVRIL 2021



18 janvier 2021

Mathilde SCHULTZ



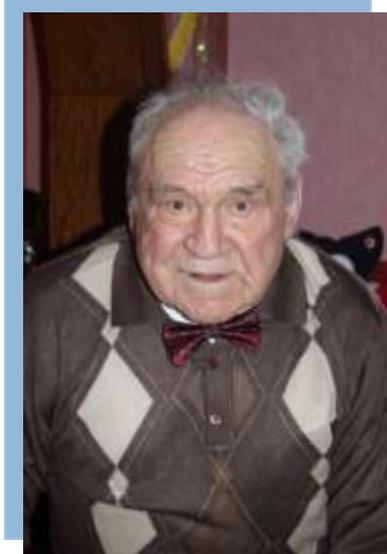
LES GRANDS ANNIVERSAIRES



M. Charles Breysach
Né le 15 novembre 1930



Mme Georgette DOLT
Née le 27 décembre 1930



M. Jean-Pierre DOLT
Né le 8 janvier 1936

M. Lucien ADAM
Né le 16 janvier 1936

M. Pierre BURG
Né le 25 mars 1936

Mme Alphonsine KOHLER
Née le 27 avril 1936



M. Albert SCHAEFFER
Né le 8 décembre 1940



Mme Marie-Thérèse SCHAEFFER
Née le 11 décembre 1940



M. Amar EL ALI
Né le 1^{er} janvier 1941



Mme Marie-Madeleine STANGUENEC
Née le 20 décembre 1940



Mme Joséphine REIBEL
Née le 19 mars 1941

LES GRANDS ANNIVERSAIRES A VENIR



MOIS DE MAI

03 mai 1931	M. Joseph PALMER	90 ans
04 mai 1938	M. Marcel EHRHART	83 ans
10 mai 1941	Mme Hélène ISSENHUTH	80 ans
14 mai 1937	M. Albert OCHE	84 ans
25 mai 1941	M. Georges EHRHART	80 ans

MOIS DE JUIN

21 juin 1941	Mme Alice MULLER	80 ans
29 juin 1935	Mme Thérèse MULLER	86 ans

MOIS DE JUILLET

07 juillet 1933	Mme Francine WACH	88 ans
11 juillet 1925	M. Alfred WEHR	96 ans
13 juillet 1941	M. Bernard REIBEL	80 ans
15 juillet 1933	M. André ECK	88 ans
18 juillet 1932	Mme Marie-Thérèse BOESPFLUG	89 ans
22 juillet 1935	Mme Marie-Madeleine MEYER	86 ans
26 juillet 1939	Mme Lucienne FORSTER	82 ans
30 juillet 1941	Mme Madeleine KRETZ	80 ans

MOIS D'AOÛT

10 août 1941	Mme Marianne FORSTER	80 ans
14 août 1934	Mme Mariette LEHMANN	87 ans
15 août 1932	M. Raymond WEHRLI	89 ans
29 août 1930	M. Xavier SAAS	91 ans

MOIS DE SEPTEMBRE

04 septembre 1927	M. Albert FRIEDMANN	94 ans
12 septembre 1938	M. Robert WACH	83 ans
13 septembre 1929	Mme Marie-Thérèse BREYSACH	92 ans
13 septembre 1939	Mme Marilène INGILDSSEN	82 ans
13 septembre 1940	Mme Cécile EHRHART	81 ans
14 septembre 1938	M. Francis SCHAAL	83 ans
15 septembre 1934	M. Gaston WACH	87 ans
23 septembre 1935	Mme Madeleine ECK	86 ans

MOIS D'OCTOBRE

2 octobre 1927	Mme Richarde WOERTH	94 ans
08 octobre 1941	M. Eugène WITWICKI	80 ans
14 octobre 1934	Mme Annette GUNTZBURGER	87 ans
15 octobre 1939	Mme Marie-Rose FORSTER	82 ans
17 octobre 1934	M. Martin MEYER	87 ans
17 octobre 1936	Mme Christiane SIGWALT	85 ans
23 octobre 1932	Mme Marthe SAAS	89 ans

LES ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

1/ LES NOCES DE DIAMANT

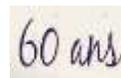


2/ LES NOCES D'OR ET DE DIAMANT À VENIR

24 juillet 2021 M. Jean-Pierre WOHLFARTH et Mme Michelle RONGER

14 août 2021  M. Jean-Claude LABRE et Mme Monique DUCRET

11 août 2021 M. Gaston WACH et Mme Francine BURG



SOUVENIRS ATTRISTÉS



28 octobre 2020	Monsieur François UTTER
07 décembre 2020	Madame Jeannine BOESPFLUG née EHRET
10 décembre 2020	Madame Jacqueline PALMER née BOHN
18 décembre 2020	Madame Muriel SUTTER née HARDTKE
05 janvier 2021	Monsieur Pierre GRINNER
1 ^{er} février 2021	Monsieur Raymond FENDER
3 avril 2021	Madame Irène BAUMERT née MEYER



L'ancien maire d'Osthouse, Raymond FENDER a tiré sa révérence

Après une vie bien remplie, Raymond Fender a quitté les siens le 1er février dernier.

Né dans la famille de Jean-Paul et Madeleine Fender, Raymond a grandi en compagnie de ses deux frères Paul et Richard. Après sa scolarité, il a fait des études de comptable et a exercé son métier à la Filature de laine peignée d'Erstein. Il a ensuite occupé les postes de directeur administratif et financier puis de chargé des Ressources Humaines dans la société Bossard France à Souffelweyersheim jusqu'à sa retraite en 2005.



En 1971, il a uni sa destinée à celle de Charlotte Greulich originaire de Benfeld. Trois enfants sont venus agrandir le foyer : Yannick, Patricia et Claude puis cinq petits-enfants qui ont fait sa fierté.

Parallèlement à sa vie professionnelle, il s'était engagé avec compétence et dévouement dans la vie communale. Elu conseiller municipal en 1983 pour deux mandats successifs, il a endossé l'écharpe de maire en 1995 pour une durée de 19 ans. Dès 1995, il a également contribué au développement de l'intercommunalité. D'abord comme délégué au Sivom puis en tant que vice-président de la Communauté des Communes du Pays d'Erstein. Il était aussi conseiller territorial au SDEA et de 2008 à 2014, il en a assuré la vice-présidence.

Malgré toutes ses fonctions, Raymond a encore trouvé du temps libre à consacrer aux associations. Il ne manquait pas de donner un sérieux coup de main lors des grandes manifestations locales.

Sa serviabilité et sa générosité furent très appréciées par la paroisse St Barthélémy où il s'est investi dans de multiples fonctions. En 1994, lorsqu'il fut président du conseil de fabrique, il a fait restaurer complètement l'orgue. Plus tard, il a supervisé la réfection du toit de l'église et l'installation du nouveau chauffage.

L'Établissement Français du Sang lui a également témoigné sa reconnaissance pour ses nombreux dons, il en a comptabilisé plus de 400.

Peu après avoir quitté sa fonction de maire, son état de santé s'est dégradé progressivement. Raymond s'est éteint à l'âge de 72 ans au Centre Hospitalier d'Erstein.

Georgette REHBERGER

LE CHEMIN DES ÉCOLIERS



↳ NOTRE MONDE APRÈS LA PANDÉMIE

Lorsque la Covid aura été éradiquée, nous ne mettrons plus les masques à l'école. Nous n'aurons plus besoin de respecter les gestes barrière : la distanciation, le lavage des mains plusieurs fois par jour... Nous pourrions refaire des sorties scolaires, du sport et les récréations dureront plus longtemps ! A la maison, nous pourrions inviter les copains et les copines. Nous pourrions de nouveau fêter nos anniversaires. Nous pourrions aller voir nos mamies et nos papas sans les masques et leur faire des bisous. Nous ne serons plus obligés de faire des attestations pour promener notre chien. Quand nous ferons les courses, nous pourrions rentrer au-delà de 19h.

Chloé LEMAIRE, CM2

Voyons le bon côté des choses, quand la Covid ne sera plus là, à l'école, il n'y aura plus de gestes barrière. Nous pourrions de nouveau faire du sport, des sorties comme avant et faire les récréations avec les autres classes. A la maison, nous pourrions fêter des anniversaires, inviter des copains ou des copines et faire des fêtes. A l'extérieur, il n'y aura plus ni de confinement ni de couvre-feu. Nous pourrions de nouveau aller au cinéma, au restaurant et au Laser Game.

Nous pourrions faire des balades et aller faire les courses sans masque, sans utiliser de gel hydroalcoolique, sans distanciation sociale !

Mathéo BAUMERT, CM1

↳ NOTRE JOURNÉE MÉDIÉVALE

Vendredi 12 mars, nous sommes allés au CSBO pour découvrir la vie des chevaliers. Le chevalier Reinhardt et Dame Brunehilde nous ont fait découvrir la vie des chevaliers au Moyen-Age.

Le matin, Dame Brunehilde nous a expliqué comment étaient fabriqués les blasons, comment on nommait les couleurs, les divisions et les meubles de ces blasons.

Puis Reinhardt nous a présenté la vie quotidienne des chevaliers, montré les ustensiles utilisés pour manger, les différents meubles et ce qu'ils mangeaient. Puis nous avons fait la connaissance de leur jument Cherry.

L'après-midi, nous avons découvert les armes et leur manipulation lors de combats. Ensuite, nous sommes allés saluer la jument et nous l'avons caressée.

Nous avons passé une agréable journée. Reinhardt et Dame Brunehilde avaient plus d'un tour dans leurs sacs pour nous divertir et nous amuser ! En compagnie de Cherry, la journée fut encore plus belle !

Justine ISSENHART, CM1



Dame Brunehilde,
Alexia HERTZOG, CE2



Les enfants et la jument Cherry
Isabella BRAUER, CM2





↪ POÉSIE SUR LE PRINTEMPS EN ALLEMAND

A l'occasion de l'arrivée du printemps, nous avons étudié cette poésie en allemand, puis chacun a composé ses propres strophes :

Es war eine Mutter,
die hatte vier Kinder,
den Frühling, den Sommer,
den Herbst und den Winter.

Der Frühling bringt Blumen,
der Sommer den Klee,
der Herbst, der bringt Trauben,
der Winter den Schnee



Der Frühling bringt Schwalben,
Der Sommer die Sonne,
Der Herbst bringt Birnen,
Der Winter die Pullis.

Der Frühling bringt Ostereier,
Der Sommer die Bikinis,
Der Herbst bringt Äpfel,
Der Winter die Schneemänner.

Der Frühling bringt Osterhase,
Der Sommer die Wärme,
Der Herbst bringt Pilzen,
Der Winter die Mützen.

Der Frühling bringt Maiglöckchen,
Der Sommer die Erdbeeren,
Der Herbst bringt Halloween,
Der Winter den Weihnachtsbaum.

Alexia HERTZOG, CE2

Der Frühling bringt Knospen,
Der Sommer die Früchte,
Der Herbst bringt Pilzen,
Der Winter die Plätzchen.

Der Frühling bringt Schmetterlingen,
Der Sommer die Sonnenbrille,
Der Herbst bringt Halloween,
Der Winter die Schneeflocken.

Der Frühling bringt des Osterhase,
Der Sommer die Wärme,
Der Herbst bringt Regenschirme,
Der Winter die Kälte.

Der Frühling bringt Radieschen,
Der Sommer die Eiscrème,
Der Herbst bringt Äpfel,
Der Winter die Pullis.

Eline GRECO, CM1



↵ ET NON, CE N'ÉTAIT PAS UN POISSON D'AVRIL

Le jeudi 1^{er} avril, l'Association des Parents d'Elèves a pu organiser, pour le plus grand bonheur des petits ... et des grands, sa traditionnelle chasse aux œufs de Pâques malgré le contexte sanitaire actuel, en prenant toutes les précautions nécessaires en cette période fort compliquée.

Dès 8h15, les trois classes de l'école se sont succédées au verger à la recherche des chocolats dissimulés avec soin par les mamans bénévoles. A l'issue de cette chasse aux œufs, chaque enfant a pu repartir avec sa boîte remplie de chocolats !

Nous tenons de tout cœur à remercier l'Association des Parents d'Elèves d'avoir organisé ce moment fort agréable et convivial.

Dissimulés derrière les masques, les sourires étaient bien au rendez-vous !

CE2-CM1-CM2



GS-CP-CE1



PS-MS



L'équipe enseignante

↵ RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022

Votre enfant est né **en 2018**, vous pouvez l'inscrire à l'école maternelle de notre village.



Les inscriptions auront lieu **durant la semaine du 25 au 28 mai 2021** après la classe (à partir de 16h, le mardi, jeudi et vendredi).

Veillez prendre rendez-vous auprès de la Directrice :

- Par téléphone au **03.88.98.10.50** (pendant la pause méridienne ou après 16h)
- Par mail : ce.0671386t@ac-strasbourg.fr

Veillez apporter le jour du rendez-vous :

- la copie du livret de famille
- la copie du carnet de santé de votre enfant (vaccinations)
- un justificatif de domicile

Il vous sera possible de visiter l'école avec votre enfant. Cette visite sera organisée en fonction de l'évolution des conditions sanitaires.

Séverine GIROD
Directrice

↵ LES TRAVAUX

Afin que les élèves puissent aller à l'école en toute sécurité, un chemin des écoliers a été matérialisé rue de l'École.



Fernande REIBEL-RINN



LE PÉRISCOLAIRE



Afin de faciliter les démarches administratives des familles, le Pôle Familles a mis en place le Portail Familles.

Cet espace convivial et complet est un service en ligne personnalisé et sécurisé qui permet aux parents d'effectuer en toute simplicité les démarches périscolaires (facturation, inscriptions et éventuelles annulation).



HISTOIRE - LE SAVIEZ-VOUS ?



LES "HOFNAMEN" (noms de ferme) - Partie 1

Cette coutume rurale, répandue en Alsace consiste à conférer aux fermes ou Höfe du village un identifiant, se transmettant de génération en génération. En effet, moins individuels que les prénoms et plus collectifs que les patronymes puisqu'ils désignent, de façon intergénérationnelle, l'ensemble des occupants de telle maison les Hofnamen relèvent d'une tradition orale.

Difficiles à situer chronologiquement, très résistants à l'usure du temps, dans la mesure où ils ne s'oublient pas facilement même après que la famille s'est éteinte, ils semblent se rattacher à une tradition germanique répandue de part et d'autre du Rhin.

On trouve les Hofnamen le plus souvent en dialecte alsacien, dans l'Outre-Forêt, le pays de Hanau, le Kochersberg, la plaine d'Erstein et le Ried. La pratique semble aussi être plus répandue dans la plaine que dans le vignoble alsacien.

Pour expliquer le succès des Hofnamen, il convient en tout cas de les resituer dans une époque où l'on ne disposait ni de noms de rues, ni de numérotation de maisons pour se repérer, mais où, par contre, les homonymes patronymiques étaient légion et risquaient, de ce fait, d'entretenir la confusion.

De nombreuses familles portant le même nom, se différenciaient dans les documents officiels par leur nom de famille suivi par la distinction comme le jeune, le moyen ou le vieux. Les Hofnamen finirent par devenir héréditaires.

Les origines de ces « surnoms » sont diverses :

- Les noms issus de métiers, de fonctions ou de lieux
- Les noms issus d'autres noms ou prénoms
- Les noms d'origine factuels, d'évènements ou de situations cocasses

Ces « surnoms » phonétiques étaient connus de tous.

Et s'il est souvent difficile de dater l'apparition des noms de ferme, si leur interprétation peut être mise en doute, les Hofnamen font partie du patrimoine culturel. Sources dhia - dictionnaire historique des Institutions de l'Alsace - Institut d'histoire de l'Alsace - Université de Strasbourg

A Osthouse, les Hofnamen étaient courants.

Nous commencerons nos recherches par une partie de la rue de Gerstheim et l'impasse de la Forge.

✓ Les noms issus de lieux, de fonctions ou de métiers

1 rue de Gerstheim

S'Ràppes

Ainsi étaient appelés les aubergistes du «Cheval noir ». Ce Hofname utilise le nom de l'enseigne « Rappen » en allemand.

KUNTZMANN Georges (1876-1947) le 2nd mari de BARTHEL Alphonsine (née en 1873) dont le nom figure sur l'enseigne sur le tableau ci-contre, puis ses descendants les WITWICKI étaient nommés ainsi. L'auberge accueille de nos jours un ensemble d'appartements.



8 rue de Gerstheim

S'Alte maire's

L'appellation provient des fonctions de maire exercées par BREYSACH Jean Adam de 1795 à 1801 qui était cultivateur de métier.

Alt + maire = l'ancien maire

Cette maison a été démolie et remplacée.



Certains mettent l'accent sur la profession du ou d'un des premiers occupants, en l'associant au prénom ou au nom de famille.

1 impasse de la Forge

D'r Gegelschnieder

BAUMERT Édouard, tailleur de métier, a acheté la maison en 1921 et l'a léguée à ses petits-enfants ainsi que son nom de ferme.

tailleur se dit « Schnieder » en alsacien.

Baumert se dit peut-être « Gegel »

Gegel + Schnieder = le tailleur Baumert.

2 impasse de la Forge

S'Schmittseppels

MULLER Joseph (1807-1848) se maria en 1838 avec ZINN Madeleine (1808-1863). Il était forgeron de métier et fit l'acquisition du terrain.

Forgeron se dit « Schmied » en allemand.

Schmitt + Seppel = Joseph le forgeron.

En 1904, une nouvelle maison fut construite à la place.

14 rue de Gerstheim

S'Beckthiwolds

En 1819, EHRHART François Thiébaud (1791-1871), dont le père EHRHART André de Benfeld était boulanger et aubergiste, fit l'acquisition du terrain.

En 1914, sa petite fille EHRHART Odile (née en 1880) mariée à WETTERWALD Joseph construisit la maison actuelle.



Boulangier se dit « Beck » en alsacien ou « Bäcker » en allemand.

Thiébaud se dit Diebold.

Beck + Thiwold = Thiébaud le boulanger.

Leurs descendants sont, à ce jour, encore appelés ainsi par les anciens du village.

22 rue de Gerstheim

S'Schuehmacherseppels

En 1822, Breysach Joseph, cordonnier de métier, fit l'acquisition du terrain et y construisit la maison alsacienne actuelle.

Cordonnier se dit « Schuhmacher» en allemand.

Schuehmacher + Seppel = Joseph le cordonnier



D'autres mettent uniquement l'accent sur la profession du ou d'un des premiers occupants.

4 rue de Gerstheim

S'Mürers

En 1905 KRETZ François Georges qui s'est marié en 1891 à SAETTEL Marie Julie achète le bien. Il est maçon de métier. En 1929 est construite la maison actuelle. Son fils, KRETZ Georges, recevra en héritage la maison et le Hofname qu'il transmettra à son tour.

Maçon se dit « Mürer » en alsacien.

8 impasse de la Forge

D'r Schmitt

En 1941, EHRHART Alfred qui était forgeron a fait l'acquisition de la maison construite en 1849 et lui a donné son nom de ferme.

Forgeron se dit « Schmied » en allemand.

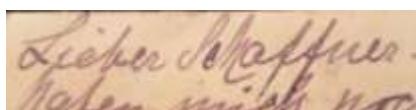
9 rue de Gerstheim

S'Schàffners

Ferdinand REIBEL (1862-1943) époux d'Amélie EHRHART (1872-1957) qui y habitait à partir de 1908, était l'administrateur, le régisseur du château d'Osthouse tout comme l'était son père (Ferdinand Reibel 1822 - 1884) avant lui.



A l'époque il était donc le « Verwalter » en allemand aussi appelé « Schaffner » comme on peut le voir dans les courriers ci-dessous.



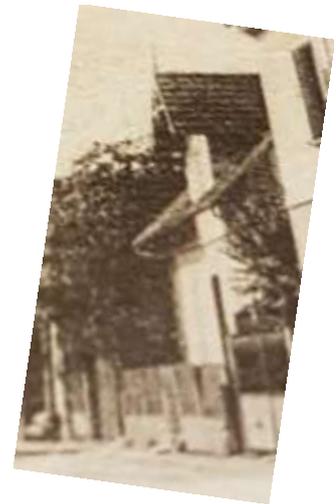
Ses descendants sont, à ce jour, encore appelés ainsi par les anciens du village.

11 rue de Gerstheim

S'Zimmermanns

Le terrain fut acheté par Georges GSELL de Matzenheim en 1873. Celui-ci était charpentier de métier. Il y construisit sa maison en 1903, puis son fils Auguste la reprit en 1919.

Charpentier se dit « Zimmermann » en allemand. Ses descendants l'occupent encore de nos jours.



18 rue de Gerstheim

D'r Pàrrickes

En 1934 ISSENMANN Charles acheta le bien. Il était coiffeur de métier d'où son Hofname « Pàrrickes ».

✓ Les noms issus d'autres noms ou prénoms

Certains Hofnamen sont dérivés de prénoms simples ou composés.

3 rue de Gerstheim

S'Petertonis

ARBOGAST François Antoine y habita suite à son mariage avec EHRHART Marie Hélène en 1828. Il était cultivateur et aubergiste. Son père s'appelait Pierre.

Ici Peter + Tony = Antoine fils de Pierre

Il léga son bien ainsi que son nom de ferme à son neveu.

Celui-ci retransmit le tout à son fils, ARBOGAST Alfred, et à sa belle-fille.

La maison actuelle et ses dépendances ont été construites en 1959 par ARBOGAST Alfred et BURG Léonie.



5 rue de Gerstheim

S'Tonis

Y habita BECHTEL François Antoine dit Tony. Ses descendants ont hérité de ce Hofname, puisque la dernière habitante des lieux, Germaine EIGNER, était encore nommée ainsi.

La construction de la maison actuelle date de 1881.



6 rue de Gerstheim

S'Bàsches

En 1859 BECHTEL Sébastien (1807-1893) achète ce terrain et lui transmettra par la même occasion son Hofname.

En effet, Sébastien se dit « Bàsche » en alsacien.

7 rue de Gerstheim

S'Nààzels

En 1883 EHRHART Ignace (1840-1911) achète ce terrain. Son prénom se dit « Nààz » en alsacien, d'où le Hofname.

La maison actuelle date de 1914.



26 rue de Gerstheim

S'Staffes

En 1838 HUBER Etienne (1807-1893) et HOLL Marie Joséphine (1814-1887) achetèrent ce terrain.

Etienne se dit « Staffe » en alsacien, d'où le Hofname.

La maison actuelle a été construite en 1906.

Jusqu'aux années 1980-1990, les descendants dont Madeleine HOLL l'ancienne aubergiste de « La Couronne » se nommaient ainsi.



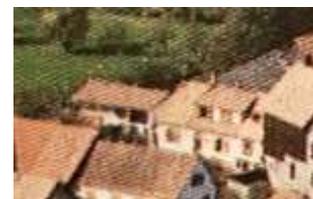
21 rue de Gerstheim

S'Katts

En 1895 LANDMANN Charles (1864 - 1945) et KLEIS Catherine (1870-1932) en deviennent propriétaire.

Catherine se dit « Katt » en alsacien, d'où le Hofname .

La maison actuelle a été construite en 1917 et agrandie en 1961.



On notera la rareté, dans ce répertoire, des prénoms féminins. Elles ne donnent en général leur nom à la ferme/maison que lorsque les circonstances de la vie les conduisent à prendre les rênes de l'exploitation sur une période suffisamment longue pour être retenue par la mémoire populaire.

D'autres étaient dérivés des noms de famille.

10 rue de Gerstheim

S'Griese

En 1811 BECHTEL François Joseph (1785 - 1839) se marie à GRIS Anne Marie (1792-1856) et s'installent.

Là encore c'est le nom de l'épouse qui sera utilisé car la maison appartenait depuis quelques générations à sa famille.

6 impasse de la Forge

S'Misse

MIS Etienne qui était journalier puis cantonnier a acheté la maison construite en 1847.

42 rue de Gerstheim

S'Fischers

Le 16 juillet 1798, FISCHER François Joseph (1775-1824), instituteur de profession, se maria à RAUL Madeleine (1763-1848) et laissa son nom comme Hofname à sa descendance.

50 rue de Gerstheim

S'Crovisis

CROVISIER François Antoine (1827-1870) marié à HURSTEL Thérèse (1830-1898) y habita suite à son mariage le 7 février 1860. La maison actuelle fut construite en 1907.

13 rue de Gerstheim

D'r Bùrigsepp

BURG Joseph qui se maria en 1795 à MANG Marie Madeleine était tailleur. Ses héritiers gardèrent son « Hofname » jusque dans les années 2000.

La maison actuelle fut construite en 1964.

4 impasse de la Forge

Gegel Schénel

En 1906 BAUMERT Edouard acheta la propriété. Son fils, BAUMERT Eugène qui était garde champêtre en hérita et lui donna son nom.

Baumert se dit peut-être « Gegel » en alsacien

Eugène se dit « Schénel »

44 rue de Gerstheim

S'Bapstesepps

BAPST Joseph y vécut en 1888. La maison actuelle fut construite en 1958.

Bapst + Sepp (Joseph en alsacien)

Dans les 3 derniers cas cités auparavant le prénom est associé au patronyme.

Mais certains Hofnamen ont des origines qu'on ne connaît pas ou incertaines...

2 rue de Gerstheim

S'Mondels

Sur cette propriété citée pour la première fois en 1818 a été construit un corps de garde (*Wachhaus*) pour servir de local au gardien de nuit. Il a été vendu en 1854 et reconstruit en habitation en 1856 par les deux sœurs BARTH qui étaient célibataires.

Cette propriété fut rachetée plusieurs fois. La famille d'ARBOGAST François Joseph qui en est devenue propriétaire en 1902 portait ce Hofname qui fut transmis à sa fille Anne Marie ARBOGAST épouse LACHMANN.

Ce Hofname provient peut-être du prénom Edmond qui se dit « Mondel » en alsacien.

Mais celui-ci n'apparaît pas dans les prénoms répertoriés des habitants de ce lieu.

30 rue de Gerstheim

D'r Moïchele

En 1795 METZGER Moïse, boucher, s'y installa et transmit par la même occasion son Hofname.

Moïse se dit peut-être « Moïchele » en yiddisch.

Fernande REIBEL-RINN



LA VIE CULTUELLE

↳ RÉNOVATION DE L'ÉGLISE

Après trois mois et demi de travaux, nous avons retrouvé notre église dans son nouvel écrin.



L'entreprise Kling nous avait proposé deux couleurs qui avaient été retrouvées sous les anciennes peintures. Le conseil de fabrique, a opté pour la couleur bleue avec 2 teintes claires afin de donner un peu plus de volume.



Les deux tableaux des autels latéraux devaient subir une restauration plus approfondie : enlèvement du verni aux scalpels, remise en tension des toiles, retouches et revernissage. Toutes ces opérations ont nécessité beaucoup de temps et de patience. C'est pour cette raison que les deux œuvres n'ont retrouvé leur place que le 12 mars.





Nous pouvons tous être fiers des travaux réalisés.

Sans vos dons, nombreux et généreux durant ces dernières années, le financement se serait avéré bien plus difficile. Le conseil de fabrique vous en remercie très chaleureusement. Il remercie aussi toutes les personnes qui sont intervenues durant les travaux afin qu'ils se déroulent au mieux.

Merci à tous.

Au fond de l'église, vous trouverez un album photo qui retrace les travaux de restauration. Si vous voulez une copie de cet album, inscrivez-vous.

Renaud WILLER
Président du Conseil de Fabrique de l'Église

✉ LE PÈRE JEAN-BAPTISTE ABISSA

Un nouveau prêtre a investi notre presbytère le samedi 27 mars :

Père Jean-Baptiste ABISSA. Certains le connaissent et l'apprécient puisqu'il a déjà célébré quelques messes dans notre village.

Jean-Baptiste est né en 1974 (46 ans) à Bondoukou, ville du nord-est de la Côte d'Ivoire. Il est le cadet de deux enfants, sa sœur ayant 5 années de plus. Il a principalement été élevé par ses grands-parents qu'il a beaucoup aimés. Son père travaillait dans les travaux publics ; il est décédé le 26 décembre 2016. Sa maman est décédée le 15 février 2020.



Jean-Baptiste a été ordonné prêtre en 2006. Il a ensuite exercé sa fonction dans une grande ville.

Cela faisait 20 ans que Jean-Baptiste souhaitait venir en France pour étudier à Strasbourg. Cette envie lui est venue des prêtres qui l'ont formé au séminaire et qui étaient passés par l'université de Strasbourg. Les prêtres missionnaires qui ont évangélisé chez lui venaient d'Alsace et avaient une Lada rouge. Ce qui est étonnant c'est que Jean-Baptiste s'est vu offrir une voiture identique tout récemment ! C'est en 2019 que s'est présentée pour lui l'occasion de venir en Alsace. Il a été accueilli pendant quelques mois par la famille Klein à Erstein. Dès son arrivée, il a repris des études de théologie à l'université de Strasbourg en première année de master. Il est déjà titulaire d'un master en Afrique mais se voit contraint de passer une équivalence en France. Le décès de sa mère en février 2020, l'a obligé à retourner en Côte d'Ivoire. Avec le confinement, il n'a

pas pu revenir aussi rapidement qu'il l'aurait souhaité et n'a donc pas pu valider sa première année. Son objectif est d'avoir son master et de poursuivre vers un doctorat sur 3 ans.



Père Jean-Baptiste se sent bien chez nous. Il est ouvert à tout le monde, croyant ou pas, pour discuter de tout. Il ne souhaite pas être là uniquement pour célébrer la messe mais veut être un « vrai homme de relation ». Il peut être un soutien psychologique pour quiconque en a besoin. N'hésitez pas à frapper à sa porte et comme il l'a dit lors de la célébration des rameaux : ne le laissez pas seul !

Une de ses passions est le foot et pourquoi ne pas organiser un match avec nos jeunes un jour de non-confinement ?

↪ QUAND LES CLOCHES NE SONT PAS LA, LES CRECELLES DANSENT

C'est une tradition, pour Pâques les crécelles sont de sortie. Le but ? Faire le plus de bruit possible pour appeler les fidèles à la messe en remplacement des cloches qui sont parties à Rome.

Cette année, anciens et jeunes enfants de chœur ont eu l'honneur d'agiter les crécelles non pas trois fois dans la journée aux heures habituelles de l'Angélus, mais deux fois seulement à cause du confinement.



Michelle KOENIG

↵ CHANGEMENT DE TRÉSORIER AU CONSEIL DE FABRIQUE

Lors de la dernière réunion du conseil, le 15 mars dernier, Le trésorier, Monsieur Damien FORSTER, a donné sa démission. Le président, Monsieur Renaud WILLER, ainsi que les autres membres le remercient pour l'ensemble du travail qu'il a très bien effectué au niveau de la trésorerie mais aussi lors de nos nombreuses manifestations.

Suite au vote du bureau, celui-ci se compose désormais :

du président, Renaud WILLER - réélu à l'unanimité

de la secrétaire, Michelle KOENIG - réélue à l'unanimité

du trésorier, Franck JOLLY - élu à l'unanimité par le conseil présent.

Madame Gaby HUFFSCHMITT et Madame Corinne TAUBERT restent membre du conseil.

Michelle KOENIG

VIE ASSOCIATIVE



AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES OSTHOUSE MATZENHEIM

LE RÔLE DE L'ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BENEVOLE

Proches du terrain, les bénévoles de l'Association pour le don de sang bénévole sont le lien entre les donateurs de sang de la commune et l'Établissement Français du Sang.

LA PROMOTION DU DON

Informers sur le bien-fondé du don de sang pour recruter de nouveaux donateurs, les préparer à l'entretien médical et les fidéliser dans les points de collecte.

LA PARTICIPATION A L'ORGANISATION DES COLLECTES

Préparer les collectes de sang en liaison avec le site de prélèvement local de l'EFS, participer aux collectes de sang en assurant l'information en amont des collectes, organiser l'accueil du donneur et la collation après le don,

LES RELATIONS AVEC EFS

Entretenir des relations privilégiées avec les sites de prélèvement et les équipes mobiles de l'EFS,

Malgré le couvre-feu et les nouvelles mesures de freinage du virus annoncées par le gouvernement, la collecte doit se poursuivre pour répondre aux besoins urgents des patients, **RESTEZ MOBILISES**

Vous pouvez vous rendre en collecte sauf si :

- vous avez été testé positif à la Covid-19 dans les 42 derniers jours
- vous avez eu des symptômes de la Covid-19 au cours des 42 derniers jours
- vous avez été en contact étroit avec un cas confirmé de Covid-19 au cours des 14 derniers jours
- pensez à remplir l'attestation de déplacement dérogatoire « aide aux personnes vulnérables » et munissez-vous de votre carte d'identité.

Un grand merci à tous pour votre mobilisation depuis la crise sanitaire.

D'autre part, je tenais aussi à rendre hommage à Raymond FENDER qui a pris la décision volontaire, de se lancer dans ce projet avec une détermination et un désir ferme de mettre sur pied une association de donneurs de sang bénévoles à OSTHOUSE.

Malheureusement en 2008, nous n'étions plus assez nombreux pour continuer les collectes à OSTHOUSE. C'est pourquoi nous avons fusionné avec MATZENHEIM avec la demande d'une personne d'OSTHOUSE au sein du comité. Raymond m'a contactée : c'est ainsi que « l'association des donneurs de sang MATZENHEIM-OSTHOUSE » a vu le jour.



Pour information, prochains dons du sang :

Mercredi 30 Juin 2021

Mercredi 8 Septembre 2021

Mercredi 24 Novembre 2021

Venez nombreux, nous vous attendons.



Michelle WOHLFARTH

Ce liquide qui dans le corps
Va et vient fait son chemin
Est précieux comme de l'or
Sans lui le corps est défunt

Par les soucis de la vie
Peut-être lancé un défi
Maîtrisé par la science
De sa grande persévérance

Et le courage de chacun
Qui apporte tous les soins
Pour sauver bien des vies
Reste toujours un défi

Pour ce trésor demandé
Vouloir, pouvoir donner
Une vie peut être sauvée
Juste son sang à donner





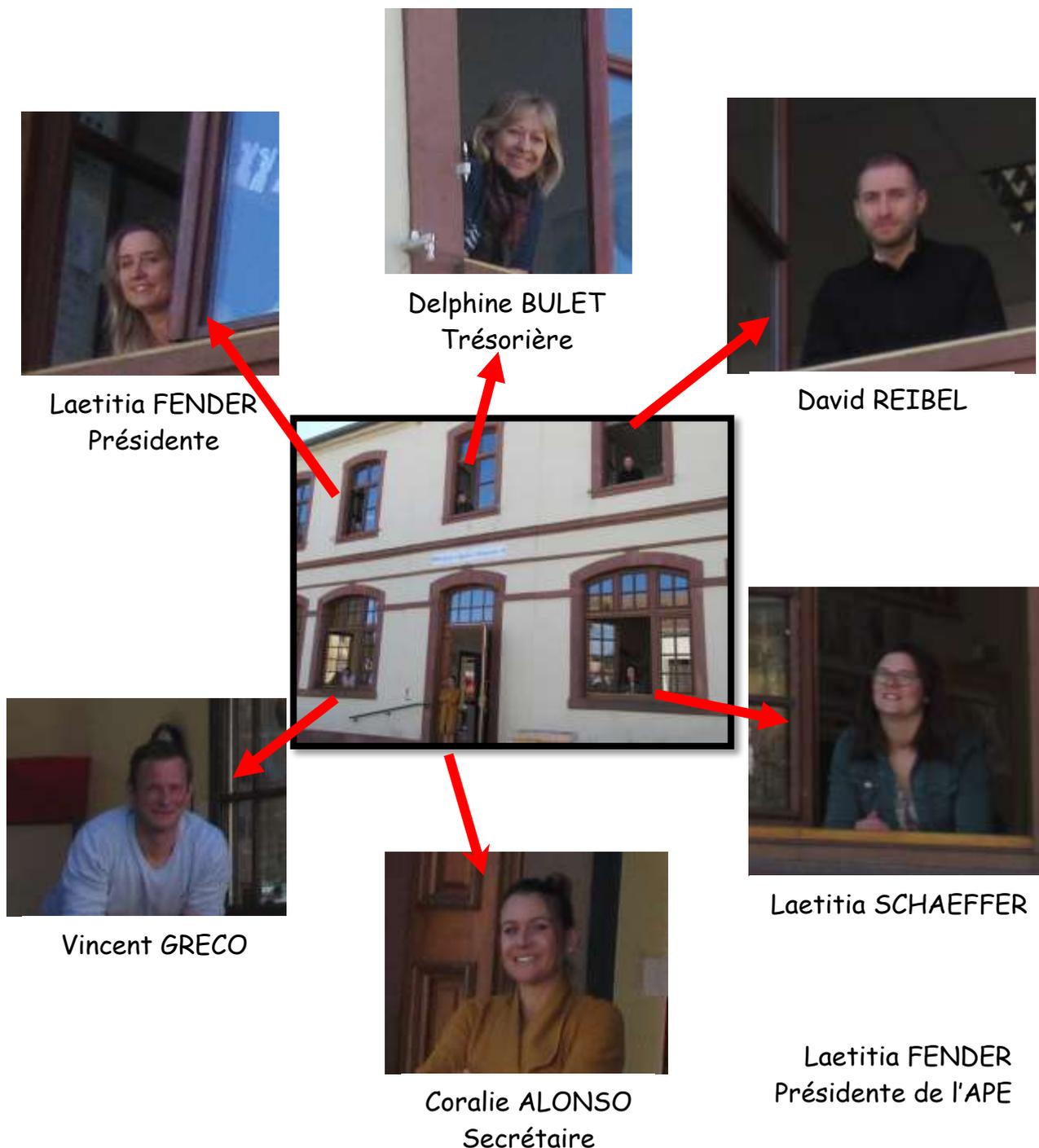
Le but de notre association est de trouver des fonds afin de financer des projets pour l'école. Les projets sont divers, cela va du financement des sorties scolaires ainsi que de leur transport (bus) aux multiples animations. Sont proposés habituellement aux élèves : la semaine du goût, les «Manele» à la Saint Nicolas, Noël, la galette de l'Epiphanie, la chasse aux œufs de Pâques, les cadeaux «fêtes des mères et des pères» entre autres. La crise sanitaire actuelle ne nous a pas permis de fonctionner normalement et d'offrir tout cela aux enfants. Nous avons essayé tant bien que mal de trouver une solution parallèle afin que les enfants ne soient pas trop lésés par ce Covid. D'habitude, le Saint Nicolas dépose un «Manele» à l'école pour chaque enfant. Toute consommation de produit alimentaire étant interdite au sein de l'école, Saint Nicolas a offert, cette année, à chaque enfant, un bon pour en récupérer un à la boulangerie. De même pour la galette des rois qui est habituellement partagée à l'école, cette année un « kit galette » avec une fève, une couronne et une recette ont été offerts à chaque élève. Chaque année, nous finançons les différents abonnements aux magazines afin que chaque classe ait au moins un magazine à feuilleter adapté à son âge.

Nous avons fait le choix de poursuivre nos différentes actions pour récolter des fonds (vente de fromages et de chocolats). Nous faisons également appel à vous 6 fois dans l'année, avec la mise en place de la benne à papier qui permet de récolter des fonds pour le fonctionnement de l'école. En attendant de retrouver une vie « normale » avec plein d'activités pour nos chérubins, nous finançons l'acquisition de nouveaux jeux et jouets, de matériel scolaire. Un projet d'achat de petits vélos est en cours. En Octobre, nous avons offert à chaque élève de

plus de 6 ans un lot de 4 masques garantis pour 100 lavages. Nous avons également offert une nouvelle petite cuisine en bois pour la classe maternelle et, plus récemment, une animation dédiée à la Chevalerie a été financée pour l'ensemble de l'école.

Nous souhaitons remercier chacun d'entre vous pour votre contribution lors de vos commandes de fromage ou chocolat et du remplissage de la benne à papier.

La vie de l'école, c'est la vie du village !





LES SAPEURS-POMPIERS D'OSTHOUSE

La section des sapeurs-pompiers d'Osthouse compte actuellement 15 personnes (2 femmes/13 hommes) et un JSP (Jeune Sapeur-Pompier). Tous les membres sont intégrés dans les différentes équipes du centre de secours d'Erstein et à ce titre réalisent des interventions sur l'ensemble de l'Unité Territoriale voire même, si cela se justifie, sur toute la partie sud du département.



52 interventions ont été réalisées en 2018 à Osthouse, 37 en 2019, 25 en 2020. Ce chiffre est inférieur aux années précédentes du fait de la pandémie et d'un protocole d'intervention plus strict.



Accident de circulation RD 131
entre Osthouse et Gerstheim.

En parallèle aux activités opérationnelles, il y a aussi les activités amicales. L'amicale regroupe les membres actifs et les anciens pompiers, les vétérans. Les actions réalisées au cours de l'année sont :

- la vente des calendriers en fin d'année. Là aussi la COVID a chamboulé la façon de procéder en 2020, nous n'avons eu l'autorisation de faire du porte à porte qu'à partir du 15 décembre.

- mi-août, nous organisons la « soirée gauloise » au fond du faubourg du château.



- pour les amicalistes, nous organisons au printemps une journée de marche suivie d'une soirée barbecue à la caserne.

- une soirée dîner dansant début Janvier pour la fête de la Ste Barbe, patronne des pompiers en France.



Travaux de réfection de la section
début 2019

La participation au Téléthon tient le plus à cœur à notre amicale. Depuis 1990, par solidarité pour le fils d'un ancien pompier, Cédric Meyer qui était atteint de

myopathie, les pompiers d'Osthouse se mobilisent et continuent d'apporter une pierre à l'édifice du combat mené par les scientifiques. La «course du muscle » consiste à participer à un marathon de 40 km qui se coure de caserne en caserne de chaque village de l'Unité Territoriale d'Erstein afin de récolter des dons. D'année en année, la formule a évolué, il est actuellement possible d'y participer en vélo ou en trottinette et est ouvert à tous les volontaires peu importe l'âge. En 2020, la COVID a modifié les habitudes. Malgré l'interdiction de réaliser les relais, les traditionnels points de collecte ont pu être maintenus dans les mairies. Cette action a permis de récolter 6100 € cette année contre 7800 € en 2019. Et, comme chaque année, les donateurs d'Osthouse étaient les plus généreux avec plus de 2000 € de dons en faveur de la recherche médicale.



Frédéric FENDER

LES INFORMATIONS COMMUNALES

↳ VOUS ARRIVEZ A OSTHOUSE : QUELLES DEMARCHES EFFECTUER ?

✓ INSCRIPTION DOMICILIAIRE

Vous avez choisi notre commune pour y résider et nous vous souhaitons la bienvenue. Mais pour finaliser votre installation, nous vous invitons à passer en mairie pour vous soumettre à quelques démarches administratives :



- Remplir la déclaration d'arrivée
- Vous inscrire sur la liste électorale
- Inscrire vos enfants afin d'informer l'école de son arrivée

Il vous est également demandé d'informer la mairie lors de votre départ, afin de vous radier des listes électorales et de tenir le fichier des habitants à jour.

✓ LISTE ELECTORALE

Pensez à vous inscrire !



Nous vous rappelons qu'il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin.

Les jeunes atteignant leur 18^e anniversaire sont priés de vérifier s'ils ont été automatiquement inscrits par l'INSEE.

Nous vous rappelons que l'inscription domiciliaire en mairie ne vaut pas inscription automatique sur les listes électorales.



Sandra MICHON



RECENSEMENT



Le recensement à 16 ans

Vous allez avoir 16 ans, ou vous avez 16 ans depuis peu ? Vous êtes concernés par le recensement !

Le recensement est une obligation légale.

Depuis janvier 1999, **tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.** Il est à effectuer **dans les 3 mois qui suivent votre 16^e anniversaire.** En vous faisant recenser, vous serez automatiquement inscrits sur les listes électorales.

La mairie vous remettra alors une attestation de recensement, à conserver précieusement.

En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.



☞ POLICE MUNICIPALE DU PAYS D'ERSTEIN



En raison de l'accroissement des incivilités, le Maire d'Erstein a proposé aux communes du canton, dont les bans communaux sont voisins d'Erstein, la mise en place d'une convention de partenariat avec la police municipale d'Erstein. L'objectif est d'étendre la compétence de celle-ci et permettre aux villages de bénéficier des missions de sécurité auprès des établissements et de la voie publique.

La mission principale des agents ne sera pas la répression mais le conseil aux élus, la prévention auprès des habitants, le rappel à la loi et la présence ponctuelle.

Il y aura des patrouilles régulières, aléatoires de jour comme de nuit et adaptées à nos besoins (contrôle routier, sécurité...).

Les moyens à disposition sont variés. Patrouilles motorisées, radar pédagogique mobile, drone....

À compter de fin avril 2021, le nouveau périmètre d'action de la police municipale s'étendra sur une zone d'approximativement 69 km². Seront concernées la ville d'Erstein et la commune de Nordhouse ainsi que les nouveaux partenaires à savoir : Schaeffersheim, Hipsheim, Ichtratzheim et **Osthouse**. Cela concernera environ 16 000 habitants.

Le coût de ce partenariat s'élèvera pour notre commune à 3 796€ par an.

La nouvelle dénomination de la police municipale sera « Police Municipale - Pays d'Erstein »



Fernande REIBEL-RINN

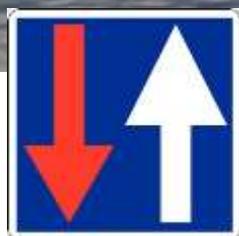
↵ CHICANE À L'ENTRÉE NORD DU VILLAGE



Suite à de nombreuses demandes de riverains et après autorisation de Mme le Sous-Préfet, il sera procédé courant mai à un **changement de sens de priorité**.

Ce changement de priorité s'accompagnera d'un changement de signalétique et d'un complément de marquage au sol.

Les véhicules sortant d'Osthouse seront désormais prioritaires.



Fernande REIBEL-RINN

↵ UN POINT... SUR NOS POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

✓ Les points d'apport volontaire à Osthouse

La collecte sélective des déchets ménagers est effectuée selon le principe de l'apport volontaire. C'est le point de départ d'un traitement spécifique de certains déchets, en vue de leur valorisation par recyclage de la matière.

Les déchets collectés sélectivement sont

- les emballages plastiques (bouteilles et flacons) et métalliques,
- les emballages papiers et cartons,
- les emballages en verre (bouteilles et bocaux).

A Osthouse, nous disposons de 3 emplacements d'apport volontaire :



1 conteneur papiers/cartons
(couleur bleu turquoise)
2 conteneurs plastique/métal
(couleur bleu)
1 conteneur verre
(couleur vert)



1 conteneur papiers/cartons
(couleur bleu turquoise)
2 conteneurs plastique/métal
(couleur bleu)
1 conteneur verre
(couleur vert)



1 conteneur papiers/cartons
(couleur bleu turquoise)
2 conteneurs
plastique/métal
(couleur bleu)

✓ Les matériaux collectés

Les emballages en plastique

- Flacons de produits alimentaires
- Flacons de produits d'hygiène, flacons de produits ménagers
- Bouteilles d'eau, de jus de fruit, de sodas
- Cubitainers



 Attention, ne sont pas concernés :

- Bouteilles ou flacons non vidés
- Sacs en plastique
- Pots de produits laitiers
- Suremballages, sacs et films et plastique
- Barquettes en plastique/polystyrène
- Gobelets en plastique
- Boîtes d'œufs ou blister...

Les emballages métalliques

- Canettes
- Boîtes de conserve
- Aérosols vides
- Barquettes alu
- Bouteilles de sirop
- Couverts métalliques



 Attention, ne sont pas concernés :

- Barres de métal
- Couverts
- Poêles et casseroles
- Pots de peinture, solvants, vernis
- Bouteilles et cartouches de gaz...

Les emballages en carton, les papiers, journaux et magazines

- Journaux, magazines et prospectus
- Briques alimentaires
- Boîtes et suremballages en carton



 Attention, ne sont pas concernés :

- Emballages sales et non vidés
- Couches
- Films en plastique de suremballage de journal
- Papiers carbone, calque, photo, cadeau (plastifié)
- Papier peint...

Les emballages en verre

- Bouteilles et flacons en verre
- Pots et bocaux en verre



Attention, ne sont pas concernés :

- Vaisselle, faïence, porcelaine
- Verres de table, vitres et miroirs
- Casseroles vitrocéramiques
- Ampoules électriques
- Pots de fleurs...

Ce qu'il ne faut pas faire !...

Malheureusement, nos points d'apport volontaires font parfois l'objet de gestes d'incivilité. Des dépôts sauvages de déchets encombrants y sont trouvés régulièrement.



Les moyens humains déployés, que ce soit l'employé communal ou les riverains, pour enlever et acheminer ces encombrants vers la déchèterie représentent non seulement un effort citoyen mais aussi un coût pour la commune.

La prise de conscience collective et le comportement responsable de chacun nous assureront une commune propre !

Vous trouverez davantage d'informations sur le site de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein <https://www.cc-erstein.fr/dechets-et-recyclage>

Coralie ALONSO et Nadia SCHERER

☞ QUELLES SONT LES SANCTIONS EN CAS DE TRAVAUX SANS DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX OU PERMIS DE CONSTRUIRE ?

En matière d'urbanisme, avant de vous lancer dans un projet de construction ou d'aménagement, vous devez obligatoirement vous acquitter de certaines [autorisations administratives](#), en l'occurrence la déclaration préalable de travaux (DP) et le permis de construire (PC).

Exécuter des travaux en l'absence de permis de construire ou de DP, vous expose à des sanctions civiles, administratives et pénales.

Après avoir établi un procès-verbal de constat, les services de la mairie pourront vous contraindre à :

- L'interruption des travaux à effet immédiat.
- Une amende dont le montant est fixé selon le nombre de mètres carrés concernés par les travaux déclarés irréguliers.
- Une éventuelle peine de prison avec sursis et une condamnation pécuniaire aggravée en cas de récidive ou de poursuite du chantier.
- Une injonction à la démolition ou une mise en conformité à votre charge.

Une déclaration préalable de travaux (DP) est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment.

La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

Emmanuel SCHNELL

☞ RÈGLES DE PLANTATION

Vous pouvez faire pousser des arbres et plantations librement dans votre terrain. Toutefois, certaines règles de distance sont à respecter à proximité de la propriété de votre voisin. L'entretien des plantations mitoyennes ou situées en limite de propriété ainsi que la cueillette des fruits de vos plantations répondent également à une réglementation précise.



✓ **Distance par rapport au terrain voisin**

Distance minimum



Les plantations d'arbres, arbustes et arbrisseaux peuvent se faire près de la limite séparative de votre terrain et de celui de votre voisin, y compris espace public (trottoir, voirie,...), à la condition de respecter une distance minimum.

- Lorsque la hauteur de la plantation est inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 0,5 mètre.
- Lorsque la hauteur de la plantation est supérieure à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 2 mètres.

Si les plantations ne respectent pas les distances légales, le voisin gêné peut exiger qu'elles soient arrachées ou réduites à la hauteur légale.

✓ **Entretien**

La coupe des branches des arbres, arbustes et arbrisseaux appartenant au voisin et qui avancent sur votre propriété relève de sa responsabilité.

Vous pouvez contraindre votre voisin à couper les branches de son arbre si elles avancent sur votre propriété, mais vous n'avez pas le droit de les couper vous-même.



Pour obtenir gain de cause, il faut saisir le tribunal du lieu où se situe le terrain.

✓ **Cueillette**

Vous n'avez pas le droit de cueillir les fruits et les fleurs d'un arbre du voisin qui débordent sur votre propriété.



En revanche, vous pouvez ramasser librement ceux qui tombent naturellement sur votre propriété.

Fernande REIBEL-RINN



PROCHAINES BATTUES DE CHASSE



Selon les informations données par le locataire de la chasse d'Osthouse, les prochaines battues auront lieu les :

- **16-17 octobre 2021**
- **30-31 octobre - 1^{er} novembre 2021**
- **26-27-28 novembre 2021**
- **17-18-19 décembre 2021**
- **28-29-30 janvier 2022**

La mairie d'Osthouse a demandé au locataire de prendre toutes les dispositions nécessaires à la signalisation des battues.

La prudence est recommandée aux promeneurs et aux exploitants forestiers.

↳ PANNEAUX INFORMATIFS

Des panneaux informatifs sur la chalarose du frêne et les tiques seront installés dans les prochains mois sur le ban communal.

→ CHALAROSE DU FRENE

La chalarose du frêne est une maladie liée à un champignon pathogène qui s'attaque aux frênes en milieu naturel comme en ville.

La première observation de cette maladie a été faite en Pologne en 1990. Ce champignon s'est ensuite propagé d'un pays à l'autre, pour être repéré en France en 2008.

Les abords des peuplements de frênes touchés sont dangereux.



Flétrissement du feuillage. DR



Mortalité de rameaux. DR



Nécrose du tronc. DR



Nécrose au collet. EPHYTIA.FR

→ TIQUES et MALADIE DE LYME

TIQUES : SOYONS ATTENTIFS !



De mai à octobre, forêts, prairies, pelouses et jardins constituent le terrain de jeu favori pour les tiques. Lors de vos promenades, prenez des précautions pour limiter les morsures de tiques. Généralement inoffensives, elles transmettent parfois la maladie de Lyme dont les conséquences peuvent être graves pour votre santé.

L'ONF vous informe sur les gestes de prévention à connaître !

j'aime
la forêt
ensemble,
protégeons-la !

Guide des bonnes pratiques

Les tiques, c'est quoi ?



La tique est un acarien qui vit dans les bois, buissons, hautes herbes et broussailles. Elle peut aussi se rencontrer dans des prairies, jardins, parcs... Postée sur des herbes hautes, elle repère sa cible (chevreuils, daims, campagnols, mulots, écureuils, oiseaux, chiens, chevaux, bovins, les hommes, etc.) puis s'accroche sur elle. Elle se nourrit de son sang pour se développer et mord donc à chacun de ses stades de développement. Elle devient porteuse de la bactérie responsable de la maladie de Lyme lors d'un repas sur un animal infecté. La tique peut ensuite mordre l'homme et lui transmettre la bactérie.



Signalement Tique
une application mobile
gratuite et utile à tous !

- ✓ Portez des vêtements couvrants, clairs, des chaussures fermées. L'astuce consiste aussi à enfiler le bas du pantalon dans les chaussettes évitant de laisser la peau à découvert. En forêt, mieux vaut rester sur les chemins et éviter les espaces broussailleux.
- ✓ De retour chez vous, un examen minutieux du corps s'impose. Les risques d'infection sont réduits si les tiques sont retirées rapidement, idéalement dans les premières 24 heures après la morsure. Méfiez-vous, les tiques peuvent être très petites, difficile à repérer.
- ✓ En cas de présence d'une tique accrochée à la peau,

retirez-la au plus vite à l'aide d'un tire-tique, vendu en pharmacie ou, à défaut, d'une pince à épiler puis désinfectez la zone immédiatement. **Il ne faut pas la retirer à la main, ni l'écraser, ni appliquer d'alcool ou d'éther dessus.**

- ✓ Surveillez la zone de morsure pendant les 4 à 6 semaines qui suivent. Si une forte rougeur (plaque rouge de 5 cm) s'étend sur le corps et/ou des symptômes grippaux se manifestent (fièvre, maux de tête, douleurs musculaires, etc.), consultez un médecin. Restez attentif, la maladie de Lyme peut s'attraper plusieurs fois.

Pour en savoir plus :



www.france Lyme.fr



www.onf.fr

LES INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

✚ PCAET ET CONSULTATION CITOYENNE

Afin de co-construire au mieux le Plan Climat Air Énergie Territorial de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, la collectivité souhaite mobiliser toutes les forces vives du territoire et ouvre cette démarche à la concertation citoyenne.

Pour vous exprimer et construire ensemble le territoire de demain, vous pouvez faire part de vos idées, envies, besoins et attentes via [le formulaire de participation](#) citoyenne disponible sur le site internet de la Communauté de Communes (<https://www.cc-erstein.fr/environnement-bati-et-deplacements/le-pcaet>) jusqu'à la fin du mois d'octobre.

D'autres dispositifs seront déployés à partir du moins de septembre : des micro-trottoirs, des stands sur les marchés ainsi qu'un mur d'expression mobile. Vous pourrez découvrir le calendrier précis sur la page facebook de la Communauté de Communes ainsi que sur le site internet.

Pour plus d'informations :

Vinciane Kuhn, chargée de mission climat air énergie - plan-climat@cc-erstein.fr



✚ INFORMATION GENDARMERIE

La Gendarmerie d'Erstein vous informe et vous alerte avec PanneauPocket

1 Téléchargez l'application **PanneauPocket**

2 Recherchez la Gendarmerie d'Erstein (67150)

3 Cliquez sur le ♥ pour l'ajouter à vos favoris

100% GRATUIT | **100% ANONYME** | **0% PUBLICITÉ**

Disponible aussi sur votre ordinateur app.panneaupocket.com

PANNEAUPOCKET
Informez et Alerte les Subscribers

Disponible gratuitement sur



LES MISSIONS LOCALES POUR L'EMPLOI SUR LA COMCOM DU PAYS D'ERSTEIN

Présente sur le territoire, la Mission Locale Pour l'Emploi exerce une mission de service public de proximité avec un objectif essentiel : permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale.

Sur son site d'Erstein, la Mission Locale Pour l'Emploi (MLPE) accueille tous les jeunes sortis du système scolaire qui en expriment le besoin. Son intervention vise à soutenir les jeunes dans toutes leurs démarches d'emploi, mais également d'orientation professionnelle, d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits, à la citoyenneté et à la mobilité.

La Mission Locale développe également une offre de service destinée aux employeurs. Elle apporte un appui au recrutement grâce à l'analyse des besoins de l'entreprise, la proposition de candidats et la construction d'une réponse individualisée (type de contrat, aides mobilisables, formation...).

Pour aider les jeunes arrivés sur le marché du travail ou qui sont sans activité, ni formation, le Gouvernement a lancé en juillet 2020, le Plan #1jeune #1solution. Ce plan mobilise plusieurs leviers : aides à l'embauche, formation, aides financières, accompagnement. A l'échelle locale, la Mission Locale met en œuvre toute sa palette de compétences pour accompagner d'un côté, les jeunes à entrer dans la vie professionnelle et de l'autre, les entreprises qui souhaitent embaucher.

En 2021, quelles sont les principales mesures mises en œuvre par la Mission Locale :

L'obligation de formation de 16 - 18 ans : ce nouveau dispositif s'adresse aux mineurs en situation de décrochage du système scolaire, diplômés ou non et qui ne sont ni en emploi ni en éducation ni en formation. Il doit permettre un accompagnement sur mesure, proposer des solutions variées grâce à la mobilisation de tous les professionnels (mission locale, établissements scolaires,

centres d'informations et d'orientation, structures de rattachement scolaire (micro-lycées), écoles de la 2e chance, etc.).

La Garantie Jeunes : est un dispositif d'accompagnement dont les moyens ont été doublés en 2021. Ce sont pratiquement 1000 jeunes qui profiteront cette année, de cette dynamique d'accompagnement vers l'emploi et la formation. Alternant des phases collectives et individuelles, ce dispositif s'accompagne d'une aide financière de 497,50 € par mois.

L'Aide à l'apprentissage : une aide exceptionnelle de 5 000 euros est prévue pour recruter un alternant de moins de 18 ans (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) ou de 8 000 euros pour recruter un alternant de plus de 18 ans (et jusqu'à 30 ans).

Les contrats aidés (PEC et CIE) : l'Etat a renforcé les aides à l'embauche versées aux employeurs pour faciliter le retour à l'emploi des jeunes âgés de moins de 26 ans. Les contrats aidés s'adressent aux entreprises, associations et collectivités. Un conseiller de la MLPE vous informe et vous accompagne dans cette démarche.

Vous êtes jeune ou parent d'un jeune cherchant un emploi : contactez la Mission Locale Pour l'Emploi d'Erstein MLPE Erstein 9 rue du Vieux Marché 67150 Erstein - Tél : 03 88 98 93 55

Horaires du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 - le vendredi de 8h30 à 12h30

Toutes les informations sur la Mission Locale Pour l'Emploi : www.mlpe.eu



Vous avez aussi la possibilité de vous adresser à la Mission Locale de Sélestat où il y a deux permanences sur notre communauté de communes :

- Benfeld (Aurore Nickles) : tous les lundis
08h30-12h00/13h30-17h00

-Rhinau (Maxime Staerck) : les 1er et 3ème lundis du mois
08h30-12h00/13h30-17h00

Tél : 03 88 58 00 15

www.missionlocaleselestat.fr

<https://fr-fr.facebook.com/missionlocaleselestat/>

Données statistiques 2020 concernant l'intervention au niveau de la Com'Com du Canton d'Erstein :

- * 173 jeunes accompagnés dont 68 1er accueils
- * 69 CDD & 17 CDI signés
- * 7 contrats en alternance et 15 jeunes en formation
- * 1 personne en Service Civique
- * 21 stages en entreprise effectués



www.missionlocaleselestat.fr

NOTRE MISSION : ACCOMPAGNER LES JEUNES DE 16 À 25 ANS
VERS L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

PLUS D'INFOS : 03 88 58 00 15



Envie de partager de bons moments de jeux à 2, en famille ou entre amis, besoin de se changer les idées ?

Le catalogue Oika Oika offre un large choix de jeux d'ambiance, de plateau mais aussi des jeux de réflexion ou d'imagination sans oublier les loisirs créatifs, les jeux de plein air et les premiers jouets d'éveil ♥ tout le monde y trouve son bonheur ! Vous allez pouvoir (re)partager des supers moments ludiques et conviviaux, en famille ou entre amis ! Vous y trouverez également des idées cadeaux pour tous les âges et pour toutes les bourses.

Alors si vous êtes joueur, que vous voulez acquérir des nouveautés sans errer dans les magasins, si vous voulez gâter vos proches ou vous-même, n'hésitez pas à me contacter pour vous faire découvrir les jeux adaptés à votre style, vos envies ou à vos besoins.



Il vous est possible de passer commande simplement en me contactant ou en organisant chez vous, avec vos proches une animation pour tester des jeux.

Je vous propose également la possibilité d'égayer vos fêtes, anniversaires et mariages en louant des jeux géants. Vous pouvez choisir parmi 2 packs de 5 jeux géants.



Contactez moi : **Laetitia Fender** au **06.83.49.29.12**



Naturellement, toutes les mesures de protection seront respectées.

MAIRIE

26 rue du Château - OSTHOUSE

Tél : 03.88.98.02.46

Permanence du MAIRE : le jeudi de 19H00 à 20H00 et sur rendez-vous

Permanence maire-adjoints : le jeudi de 20h00 à 21h00

Retrouvez-nous sur notre site internet www.osthouse.fr

ou sur [Facebook](#)

Une idée, une suggestion, une remarque ?

Contactez-nous à l'adresse suivante: mairie.osthouse@wanadoo.fr